

**Assemblée générale**

Distr. générale
21 juillet 2006
Français
Original : espagnol

Soixantième session

Points 14 et 15 de l'ordre du jour

La situation au Moyen-Orient**Question de Palestine**

**Lettre datée du 18 juillet 2006, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République bolivarienne du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué de la Chancellerie de la République bolivarienne du Venezuela concernant la terrible situation qui règne actuellement au Moyen-Orient et qui, à la fois, rejette et condamne les attaques disproportionnées menées, pendant plusieurs jours, par l'État d'Israël contre les populations et les infrastructures de Palestine et du Liban (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 14 et 15 de l'ordre du jour intitulés « La situation au Moyen-Orient » et « Question de Palestine ».

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Francisco Javier **Arias Cárdenas**



**Annexe à la lettre datée du 18 juillet 2006, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République bolivarienne du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Communiqué de presse

**Le Venezuela condamne les attaques de l'État d'Israël
contre les populations de Palestine et du Liban**

Le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela rejette et condamne les attaques disproportionnées lancées pendant plusieurs jours par l'État d'Israël contre les populations et les infrastructures de Palestine et du Liban. L'emploi aveugle de la force a déjà provoqué de nombreux morts et blessés parmi la population civile, y compris des enfants et des femmes innocents.

Rien ne saurait justifier de telles agressions. Le choix exprimé par les Palestiniens à l'occasion des dernières élections, qui est à l'origine de l'irritation d'Israël, ne peut justifier le harcèlement qui a déchaîné et aggravé le conflit actuel.

La destruction d'importantes infrastructures au Liban, de même que le blocus imposé à ce pays, qui crée un précédent extrêmement dangereux en matière de relations internationales, est encore moins explicable. De même, le harcèlement de la Syrie par l'aviation israélienne met à chaque fois plus en danger la stabilité de l'ensemble de la région, et risque de provoquer un bain de sang et d'aggraver encore la situation de la population.

Le veto mis par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique afin d'empêcher l'examen de cette crise par le Conseil de sécurité est inacceptable. L'hégémonie qu'il exerce sur cet organe montre de façon éclatante que l'ONU ne peut être l'instance où rechercher un règlement raisonnable des conflits. C'est pourquoi le Venezuela réaffirme qu'il est nécessaire de démocratiser l'ONU et, à cette fin, s'efforce d'obtenir un siège non permanent au Conseil de sécurité.

Enfin, le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela exprime sa solidarité à l'égard des pays agressés et des victimes innocentes, et lance un appel aux peuples et gouvernements du monde entier afin qu'ils mettent fin à cette agression et recherche des moyens de négociation qui aboutissent, enfin, à la création d'un État palestinien, qui est un droit inaliénable d'un peuple qui occupe pacifiquement depuis des siècles ces terres.